

## **Avis d'appel public à candidatures**

**Conception réalisation et installation d'une œuvre d'art dans le cadre du dispositif du 1% artistique à l'occasion de la construction d'un Espace multiservices à Saint-Nicolas-d'Aliermont (76 510)**

### **Identification du maître d'ouvrage**

Communauté de communes Falaises du Talou  
46 Bis rue du Général de Gaulle  
76630 ENVERMEU  
Tel : 02.35.04.85.10  
E-mail : marchespublics@falaisesdotalou.fr

### **Objet**

Une procédure de 1% artistique est ouverte dans le cadre de la construction d'un espace multiservices à Saint-Nicolas-d'Aliermont (76 510).

### **Programme de la commande**

L'artiste concevra, réalisera et installera une œuvre d'art de type pérenne. Il sera demandé à l'artiste, à l'appui de son œuvre, une note de présentation de celle-ci et éventuellement sa participation à une rencontre de présentation de l'œuvre, après sa réalisation, avec les habitants, les publics scolaires et les autres usagers des lieux.

Toutes les formes d'expression artistique sont permises.

Enjeu et motivation : l'ajout de cet élément artistique participera de l'aspect écologique du bâtiment, tout en consolidant sa modernité. Les spécificités de la commune rurale d'implantation, la faculté d'appropriation de l'œuvre par la population locale doivent être prise en compte dans la proposition artistique.

L'artiste, lors de la conception de l'œuvre, fait part de sa préférence pour le choix d'un emplacement de la réalisation, de préférence visible depuis les espaces d'accueils du public intérieur et/ou extérieur). Le cas échéant, le choix définitif de l'emplacement de l'œuvre pourra faire l'objet d'un dialogue entre le comité artistique et l'artiste. Dans tous les cas, la proposition artistique devra s'inscrire en harmonie avec son environnement.

À l'appui du projet artistique, le ou les artistes concernés proposeront un budget de réalisation de leur œuvre.

### **Procédure de passation du marché**

Conformément à l'article L2172-2 du code de la commande publique, "les collectivités publiques soumises à l'obligation de décoration des constructions publiques passent les marchés ayant pour objet de satisfaire à cette obligation et choisissent le titulaire du marché après avis d'un comité artistique, dans des conditions prévues par voie réglementaire."

Les dispositions des articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 et R2172-7 à R2172-16 du code de la commande publique relatives aux décorations des constructions publiques et procédure adaptée sont applicables.

### **Montant de l'enveloppe de cette opération du 1% artistique**

Il s'élève à 54 103 € TTC. Cette enveloppe comprend toutes les dépenses liées à l'opération : frais de production et installation de l'œuvre réalisée, indemnités des projets non retenus.

Elle inclut l'indemnité de 2 000 € TTC perçue par chaque candidat qui sera admis à remettre un projet. Cette indemnité constituera une avance sur le marché du lauréat. Elle peut être minorée voire supprimée en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté.

### **Nombre de candidats susceptibles d'être invités à remettre un projet : 3 artistes.**

#### **Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature comprendra obligatoirement :

- 1) Une lettre de candidature intégrant les motivations du candidat à concourir
- 2) Un Curriculum vitae ou attestations de qualification professionnelle ;
- 3) Des références : présentation de quelques créations ou réalisations ;
- 4) Une déclaration sur l'honneur qu'ils n'entrent pas dans l'un des motifs d'exclusion de la procédure de passation des marchés mentionnés dans le code de la commande publique et qu'ils sont à jour de leurs obligations fiscales et sociales ;
- 5) Un relevé d'identité bancaire ;
- 6) Une attestation d'assurance en responsabilité civile.

#### **Critères de sélection des candidatures :**

- Compétences, qualifications et capacités du candidat à mener à bien un projet de complexité et/ou de nature comparable
- Parti pris artistique exprimé au travers des éléments fournis dans le dossier de candidature
- Adaptation à l'environnement
- Parti pris technique

#### **Date et lieu de réception des candidatures :**

La date limite de réception des candidatures est fixée au 4 novembre 2024 à 12 H00.  
Les dossiers des candidatures sont adresser à

<https://www.marches-publics.info>

#### **Renseignements :**

Via la plateforme : <https://www.marches-publics.info>

